



## 2017 : IMPACTS du GEL et de la GRÊLE Recensement et estimation des dégâts

### Identification du demandeur

N° SIRET et / ou NIR : .....  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Commune : .....

### Caractéristiques de votre exploitation

Surfaces exploitées : .....  
Nature (vigne etc...) : .....  
Production moyenne en situation normale (en hl/ha) : .....

### Perte de récolte

Pourcentage de perte de récolte estimé suite au GEL : ..... %  
suite à la GRÊLE : ..... %

Avez-vous subi GEL/GRÊLE en 2016 ? OUI  NON

Si oui, quelle a été la perte de récolte en 2016 ? ..... %  
• Si métayage, inclure la part du bailleur ..... %

### Accompagnement de la MSA

La MSA peut vous accompagner de plusieurs façons afin de vous aider à passer le cap. Le détail et les modalités complètes sont accessibles sur le site [www.msa01-69.fr](http://www.msa01-69.fr) (onglet « exploitant » puis « soutien aux agriculteurs » puis rubrique « Pass'Agri »). Auriez-vous besoin :

1. D'un accompagnement administratif (Démarches en lien avec l'ensemble de vos droits à la MSA) OUI  NON
2. D'un accompagnement social (En cas de difficultés récurrentes sur l'exploitation ou de difficultés plus globales (santé, vie familiale, épuisement professionnel, etc) OUI  NON
3. D'un accompagnement économique :
  - Mise en place d'un échéancier de paiement OUI  NON
  - Obtention d'une prise en charge partielle de cotisations OUI  NON

Fait à ..... Le .....

Signature :

**Dans tous les cas, les décisions d'accompagnement se feront sur présentation de justificatifs (déclaration de récoltes 2017 et des 5 années précédentes)**

**A nous retourner au plus tard le 30 septembre 2017**  
par mail ([accueil@ain-rhone.msa.fr](mailto:accueil@ain-rhone.msa.fr)), par fax au 04.74.45.98.98 ou  
par courrier à MSA Ain-Rhône – 35-37 rue du Plat – 69232 LYON CEDEX 02